

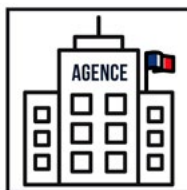


n° 35  
La lettre  
de **Chantal GUITTET**

sommaire

- Edito ..... 2
- Mes travaux parlementaires ..... 3
- Mes missions à l'international ..... 4
- Mon action sur le territoire ..... 5 à 7
- Mon agenda ..... 7

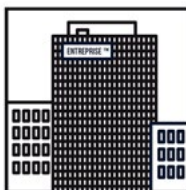
 **Contenus interactifs**



**CRÉATION D'UNE AGENCE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE DÉTECTION DE LA CORRUPTION.**



**INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ POUR LES SITES DE TRADING TRÈS SPÉCULATIFS ET RISQUÉS.**



**OBLIGATION DE VIGILANCE IMPOSÉE AUX GRANDES ENTREPRISES.**



**FACILITER LA POURSUITE DES FAITS DE CORRUPTION D'UN AGENT PUBLIC ÉTRANGER.**



**RENFORCER L'ARSENAL RÉPRESSIF DES ATTEINTES À LA PROBITÉ.**



**PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTES DANS LE DOMAINE DES ATTEINTES À LA PROBITÉ.**

# Loi Sapin 2 : un pas vers une économie plus saine !



**ENCADREMENT ET TRANSPARENCE DES LOBBIES.**

↓ 0,340	↓ 0,87%	2
↓ 0,412	↓ 0,50%	3
↑ 1,251	↑ 0,08%	1
↑ 0,805	↑ 5,32%	9
↓ 33,20	↓ 5,63%	8

**ADAPTATION DE LA RÉPRESSION DES ABUS DE MARCHÉ POUR LES SOCIÉTÉS ET LES PERSONNES PHYSIQUES.**



## Chantal Guittet

28 rue du Général de Gaulle  
29260 LESNEVEN  
Tél. 02 98 00 99 81  
Fax : 02 98 00 11 26  
contact@chantalguittet29.fr

[www.chantalguittet29.fr](http://www.chantalguittet29.fr)

## COLLABORATEURS

- Administration générale :  
Christine Kermarec
- Demandes individuelles  
et institutionnelles :  
Serge Kermarrec  
(syndicats, associations, collectivités).
- Travaux législatifs à Paris :  
Pauline Spinazze

Crédits photos :  
© Assemblée Nationale 2015, UIP-2015.

Création, conception :  
Le Piment Graphique - 02 98 27 16 88  
[www.lepimentgraphique.fr](http://www.lepimentgraphique.fr)

**Pour éviter les scandales financiers à répétition, le projet de loi Sapin 2 a pour ambition d'exiger plus d'éthique dans les milieux d'affaires, en renforçant les mesures pour une lutte plus efficace contre la corruption.**

### ■ Des mesures pour renforcer la transparence et lutter contre la corruption

- La création d'un répertoire public des lobbyistes, consultable sur internet, pour connaître ceux qui interviennent auprès des décideurs publics pour influencer les orientations et les prises de décisions politiques.

- Une Agence Française Anticorruption.

- L'obligation pour les grandes entreprises d'avoir un dispositif anti-corruption.

- Une peine complémentaire d'inéligibilité pour les personnes exerçant une fonction publique, condamnées pour corruption ou manquement de déclaration de patrimoine.

- Les pouvoirs de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sont renforcés pour protéger les épargnants.

- La publicité sur les placements financiers risqués sont interdits sur internet.

- L'instauration d'un « reporting public pays par pays » oblige les très grandes entreprises à publier des données sur leurs effectifs, leur chiffre d'affaire, leurs bénéficiaires, et les impôts payés dans les pays où elles sont implantées pour certains, de patrimoine.

### ■ Des mesures destinées à moderniser la vie économique

- L'épargne pourra être affectée vers les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

- Le vote des actionnaires sur les salaires des dirigeants devra être suivi.

- La qualification professionnelle pour devenir artisans a été, à ma grande satisfaction, conservée pour sécuriser la qualité des services et éviter toute concurrence déloyale.

- Mon amendement en vue d'une disposition dérogatoire aux délais de paiement pour les PME « Grand Export » a été adopté.

- Des sanctions fortes en cas de non dépôt des comptes annuels du secteur agricole.

- L'interdiction de la cession à titre onéreux des contrats laitiers.

J'ai voté POUR ce texte qui va dans le sens d'un monde plus juste et plus transparent.

## LA LOI SAPIN 2 PROTÈGE LES LANCEURS D'ALERTE



J'ai défendu un statut protecteur pour les lanceurs d'alerte. J'ai cosigné des amendements pour une protection étendue des personnes qui prennent de grands risques en dénonçant les délits ou les manquements de leur employeur, comme Antoine Detour dans l'affaire Luxleaks.

Le projet de loi crée un statut pour celle ou celui qui « révèle ou témoigne, dans l'intérêt général et de bonne foi, d'un crime ou d'un délit, de manquements graves à la loi ou au règlement, ou de faits présentant des risques ou des préjudices graves pour l'environnement, la santé ou la sécurité publique ». Leur protection sera assurée par le Défenseur des droits.

# MES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

## LE PROJET DE LOI EGALITÉ ET CITOYENNETÉ

J'ai déposé plusieurs amendements, examinés en Commission Spéciale. Certains ont été repris par le Groupe Socialiste :

- **Sur l'écriture épïcène** : qui inclut et représente les femmes autant que les hommes dans notre langue.

*Adopté pour les titres du texte de loi*

- **Sur la reconnaissance du caractère sexiste** des crimes et des délits..

*Adopté*

- **Sur l'intégration de la langue comme critère de discrimination** (article 41).

*Adopté*

- **Sur la prise en compte des contrats de professionnalisation**, au même titre que les contrats d'apprentissage, dans l'élargissement des voies de recrutement de la fonction publique.

## LA LOI LITTORAL

- J'ai cosigné un courrier adressé à Madame la Ministre du Logement Emmanuelle Cosse pour l'alerter sur les difficultés que rencontrent les **municipalités pour construire dans les hameaux, sur les espaces dits intermédiaires (« dents creuses »)**. Nous avons été reçus à un petit-déjeuner de travail.



## LES RELATIONS INTERNATIONALES

- J'ai effectué un **déplacement à Berlin** avec mon collègue Gilles Savary, pour travailler **sur la directive détachement des travailleurs** avec les parlementaires allemands.



■ Au Bundestag à Berlin.

- J'ai cosigné une Tribune demandant au Gouvernement d'avancer de façon significative **sur la reconnaissance officielle de la Palestine**, afin que soit respectée la décision votée au Parlement fin 2014.

## LA NSNM

Ma mission est terminée. Le mois de juin a été consacré à la rédaction du **rapport**.

# MES MISSIONS À L'INTERNATIONAL

## Les parlementaires du Moyen-Orient à Genève : TABLE-RONDE SUR L'EAU

Je suis membre du comité du Moyen Orient de l'Union Interparlementaire (UIP). Nous avons organisé à Genève 3 journées sur la gestion de l'eau au Moyen-Orient. L'objectif de cette rencontre était de faire renaître le dialogue voire même la coopération entre des parlementaires de pays historiquement en conflit.

Les scientifiques d'Aqualex et du CERN nous ont présenté un diagnostic de la situation et ont évoqué de possibles collaborations pour l'améliorer.



■ Journées parlementaires à Genève sur la gestion de l'eau.

Les parlementaires présent.e.s se sont entendu.e.s sur une **première série de mesures**, c'est une avancée remarquable.

En effet, les parlementaires Israéliens et Palestiniens ont accepté d'échanger sur la question, démontrant une fois de plus la nécessité des projets communs pour le dialogue et la paix.

Les objectifs sont clairs : **augmenter le volume** total d'eau disponible, en garantir une **distribution équitable** et **gérer la demande croissante** en eau.

Il apparaît essentiel d'élaborer des **normes contraignantes** sur l'utilisation de l'eau, de sensibiliser les personnes sur la **consommation responsable** de cette ressource et d'améliorer le **traitement des eaux usées**.

Ces rencontres scientifiques permettent l'émergence d'une **conscience commune** sur les problèmes sanitaires et humanitaires et sont un moyen pour promouvoir la paix.

# CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

## LES LANGUES REGIONALES n'ont pas dit leur dernier mot !

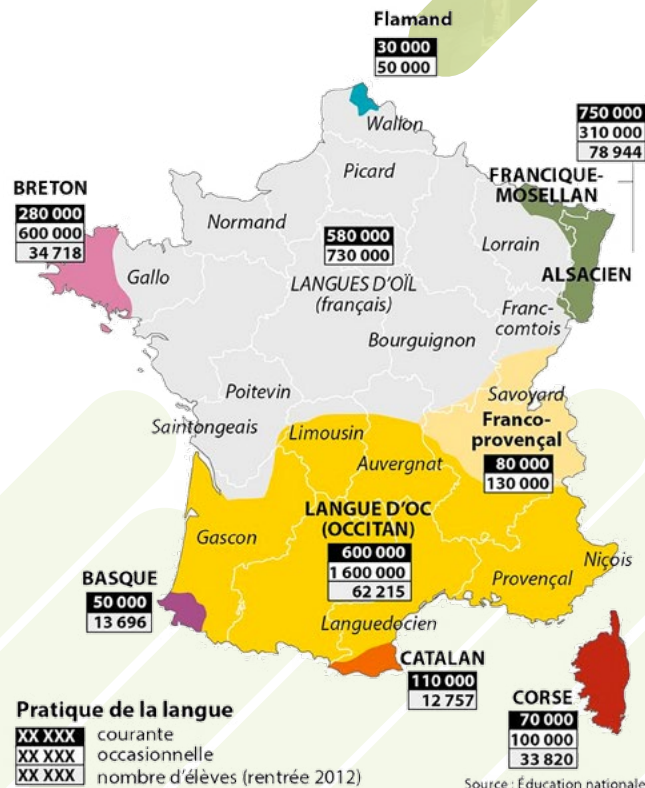
Je travaille avec d'autres député.e.s, breton.ne.s notamment, sur une proposition de loi sur les langues régionales depuis plusieurs mois. Il s'agit de **promouvoir les langues régionales** en dotant notre pays d'un cadre juridique stable et de permettre aux collectivités territoriales de **valoriser leur patrimoine linguistique**.

En France, 300 000 élèves pratiquent l'une des 11 langues régionales. Celles-ci sont un élément fondamental de la diversité culturelle et **doivent être protégées**. Leur survie dépend de **son enseignement** et de sa promotion. Le Sénat n'ayant pas ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, il convenait de légiférer.

C'est une attente forte des **associations bretonnes**, avec qui je travaille en lien étroit. Cette proposition de loi a reçu le feu vert du gouvernement et sera très bientôt examinée en Commission des affaires culturelles à l'Assemblée.

### 3 MESURES PRINCIPALES :

- Généralisation aux langues régionales des mesures adoptées pour la langue Corse
- Financement par les Collectivités Territoriales de l'enseignement en langue régionale : officialisation et sécurisation d'une pratique répandue dans les centres culturels fonctionnant comme classes à part entière
- Elargissement des émissions du CSA : 4% de diffusion de chansons en langues régionales.



## MES QUESTIONS

### au gouvernement sur :

J'ai rencontré le **Ministre Emmanuel Macron** pour faire le point sur deux dossiers de la circonscription : l'**entreprise Cargill** à Lannilis et le **site de l'entreprise Gad** pour le **financement de la revitalisation** du site. Ces deux dossiers sont bien pris en compte par le ministre et je suis en relation constante avec son cabinet.

J'ai évoqué avec la **directrice du cabinet de la secrétaire d'Etat Ségolène Neuville**, les difficultés de certaines familles pour **trouver une place dans un établissement correspondant au handicap de leur enfant**, j'ai parlé également du problème de la prime d'activité soulevé par l'Adapei.

# CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

**J'AI RENCONTRÉ,**  
sur le terrain avec mon équipe :

## Des acteurs institutionnels



■ Visite de circonscription à KERLOUAN le 24 juin.

■ J'ai effectué une visite de circonscription à Kerlouan et à cette occasion j'ai rencontré Madame le Maire et son équipe municipale, les gérants du camping de la Plage de Ménéham, Monsieur Guezenoc, agriculteur spécialisé en production de légumes bio, les habitants lors d'un café débat au café Le Paritou.

■ J'ai participé à la cérémonie commémorative de l'appel du 18 Juin à Plouneventer, Guipavas et Landerneau.



## Des acteurs économiques et sociaux

■ Les producteurs d'endives de la CUMA de l'Hermine de Plouneour-Trez lors d'une réunion de travail à ma permanence.

■ Lors de l'inauguration des nouveaux locaux de DCNS, au Froutvén à Guipavas, les salariés, les élus et le PDG de DCNS Monsieur Guillou.



■ Le personnel de l'entreprise d'aliments Tecnor-Sofac à Landivisiau, lors de la journée porte ouverte.



■ Les élus de la Communauté de Communes du Pays des Abers et le directeur de l'entreprise Cargill pour une réunion de travail sur la situation du site de Lannilis.

# CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

- Le délégué syndical du site Cargill.
- Les nombreux agriculteurs présents au Comice Agricole Elorn Penfeld à La Forest-Landerneau.



- Monsieur Morizur agriculteur à Plouneventer dans le cadre de la journée régionale « Tous à la ferme ».

## Des acteurs associatifs et des habitants

- Les adhérents du club de Handball de « Le Folgoët Lesneven », du Patronage Laïque du Relecq-Kerhuon et de la « Ligue de l'Enseignement », pour fêter leur anniversaire, respectivement, 50 ans, 70 ans et 150 ans !



- Les membres des associations « Relais travail » à Landerneau, des « Papillons blancs » au cours de leur Assemblée Générale.
- Les festivaliers et les nombreux bénévoles du festival « Cal le son » à Lampaul-Guimiliau.
- Les élèves, parents et enseignants, de l'école primaire Diwan de Lesneven, au cours de leur journée Portes Ouvertes.



- Les élèves du Conservatoire pour partager des moments de musique lors de la journée « un brin classik » et les parents et enseignants lors de la fête de l'école primaire Jules Ferry au du Relecq-kerhuon.
- Lucette, Raymond et Roger lors de la remise de la médaille de ville du Relecq-Kerhuon pour 34 ans d'engagement associatif.

## AGENDA

- Seconde lecture de la Loi Travail
- Examen du projet de loi Egalité et Citoyenneté
- Projet de Loi pour une République Numérique